
M.E.S., Numéro 127, Mars - Avril 2023
<https://www.mesrids.org>
Dépôt légal : MR 3.02103.57117
N°ISSN (en ligne) : 2790-3109
N°ISSN (impr.) : 2790-3095
Mise en ligne le 04 avril 2023



Revue Internationale des Dynamiques Sociales
Mouvements et Enjeux Sociaux
Kinshasa, mars - avril 2023

LE BASSIN DU CONGO A L'ÉPREUVE DU RECHAUFFEMENT CLIMATIQUE, UNE SONNETTE D'ALARME POUR LES ETATS RIVERAINS.

Cas de figure RD Congo – Tchad

par

Sylvain SHOMBA KINYAMBA

Professeur Ordinaire

Alphonse BENZA KONGAWI

Professeur Associé

*(Tous) Faculté des Sciences Sociales, Administratives et Politiques
Université de Kinshasa*

Résumé

La présente réflexion porte sur l'examen des capacités naturelles et managériales des Etats riverains du Bassin du Congo à se prémunir ou à atténuer les effets dévastateurs du réchauffement climatique, cet infâme cataclysme.

En effet, ces Etats devraient tirer la sonnette d'alarme et comprendre l'importance des Ressources en eau dudit Bassin, car avoir accès à l'eau est devenu un enjeu économique puissant à l'échelle planétaire qui pourrait devenir, dans le 21^{ème} siècle courant, l'une des premières causes de tensions internationales voire des guerres.

Mots-clés : bassin du Congo, épreuve du réchauffement climatique, sonnette d'alarme, Etats riverains, RD Congo, Tchad

Abstract

This reflection focuses on the examination of the natural and managerial capacities of the riparian States of the Congo Basin to protect themselves or to mitigate the devastating effects of global warming, this infamous cataclysm.

Indeed, these States should sound the alarm and understand the importance of the Water Resources of the said Basin, because having access to water has become a powerful economic issue on a planetary scale which could become, in the 21st century current, one of the main causes of international tensions and even wars.

Keywords : Congo Basin, global warming test, alarm bell, riparian states, DR Congo, Tchad

INTRODUCTION

La littérature spécifique conçoit le réchauffement climatique en termes d'élévation significative des températures par l'activité industrielle notamment l'effet de serre ou bien liée à une forme dont les facteurs ne sont pas naturels, mais plutôt socio-culturels. A ce propos, on sait que ce sont principalement les émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine qui influencent le climat. Principalement, c'est la production d'énergie (électricité, chauffage) et de carburant pour les transports routiers, aériens et maritimes qui causent le réchauffement climatique. Ensuite arrivent la gestion des territoires et notamment la déforestation, l'agriculture mais aussi l'élevage.¹

Nous inscrivant sur le registre des incidences du réchauffement climatique sur la vie humaine, il y a lieu de retenir que ce phénomène affecte l'ensemble de l'écosystème

¹ <https://youmatter.world/fr/definition/definition-rechauffement-climatique/>

mondial et pas seulement la chaleur ressentie.² Ces conséquences les plus facilement observables sont d'ordres sanitaire (santé publique), alimentaire, économique, infrastructurel, etc. C'est ici qu'il faut relever le génie des organisateurs du colloque international de Brazzaville de novembre 2022 qui ont circonscrit la réflexion des participants autour des capacités naturelles et managériales des Etats riverains du Bassin du Congo à se prémunir ou à atténuer les effets dévastateurs de cet infâme cataclysme. C'est à ces assises que le présent texte a été préalablement destiné avant d'être commué ce jour en article.

Face à cette interrogation, on est naïvement ou instinctivement porté à affirmer que les populations du Bassin du Congo, vivent dans un espace nanti des potentialités naturelles incommensurables qui les mettent hors de ce danger. Cet entendement tient au fait que ce Bassin est le deuxième plus grand du monde après l'Amazonie, et il est également le premier poumon mondial qui régule l'équilibre climatique à l'échelle internationale. Il renferme donc plusieurs avantages que l'on peut exposer de manière à mettre à relief l'importance de sa considération et de sa gestion efficace et efficiente, pour l'intérêt de l'humanité tout entière.

Il est vrai que le Bassin du Congo est un patrimoine collectif d'écosystème, un espace fédérateur pour le développement. Il est également une réserve importante de la biodiversité. Les zones humides représentent près de 9 % de la superficie totale du bassin.

Aussi, dormant sur l'or, la philosophie locale qui en découle est celle de banalisation du danger, d'absence d'anticipation en interne des politiques publiques pragmatiques, de l'attentisme vis-à-vis de l'application ou du suivi des programmes structurels d'atténuation des conséquences du réchauffement climatique. De nombreuses pratiques courantes mettent à mal les forêts et les eaux qui couvrent et arrosent les territoires sous-examen. Pourtant, le danger est non seulement évident, mais aussi déjà à nos portes.

Toutefois, jusque-là, le degré de risque est encore variable selon que l'on passe d'un Etat à un autre, situé dans ce Bassin du Congo. Mais demain, la carence de l'eau douce dont les indicateurs sont déjà assez affichés, sera à l'origine des guerres, car ceux qui n'en auront plus, n'accepteront pas de périr et ceux qui en auront encore mais moins et qui assisteront à la fin de la vie là où cette denrée désormais rare, aura séché, n'admettront pas, tous chrétiens qu'ils puissent être, de partager leurs dernières réserves avec qui que ce soit.

Pour nous en convaincre, l'analyse critique du cas de figure Tchad, marqué par le dessèchement ininterrompu de son lac vivier et la République Démocratique du Congo dotée d'une richesse inégalée dans la région en eau douce, mais dont les symptômes de tarissement notamment de la rivière Oubangui qui fait baver le presque voisin (Tchad) sont déjà manifestes. Dans les deux Etats, les problématiques des besoins en eau douce, l'utilisation de celle-ci, sont à redéfinir dans l'intérêt bien compris de tous.

Sans compter cette brève introduction et la conclusion qui en met un terme, la présente réflexion s'articule en trois points. Le premier expose sommairement les besoins et la gestion des eaux douces en RD Congo, en Afrique et dans le monde. Le suivant présente le Tchad comme un cas de figure à haut risque face au réchauffement climatique. Le troisième et dernier, rend compte des limites réelles du Bassin du Congo en tant que réponse aux attentes du Tchad.

² Idem

I. BESOINS ET GESTION DES EAUX DOUCES

1.1. Besoins

Les sources d'eau jaillissante, les fleuves impétueux et les calmes rivières sont les lieux habituels où, depuis l'aube des temps, les hommes puisent l'eau douce dont ils ont besoin pour survivre. Malheureusement, ces sites de production ne fournissent qu'une très faible quantité d'eau douce soit seulement 0,007 % de la totalité des réserves mondiales en eau. Ils sont normalement aménagés pour faciliter l'accès des populations locales ou riveraines, afin d'éviter tout conflit et de réduire les risques de pollution³. Ils permettent cependant un approvisionnement régulier grâce au renouvellement naturel de l'eau.

L'eau des nappes phréatiques, situées à une plus ou moins grande profondeur dans le sol apporte les compléments hydriques indispensables aux usagers. Elle présente cependant une certaine fragilité, car elle est plus réceptive aux pollutions de surface d'origine animale ou chimique et aussi plus lente à se renouveler que les eaux de surface. Aussi est-elle souvent exploitée de manière trop enthousiaste, conduisant à l'appauvrissement des réserves à terme plus ou moins long. Elle a l'avantage d'être facile d'accès et d'être captée grâce à des puits artésiens dont le fonctionnement est assuré par des pompes, à des coûts peu élevés comme cela est le cas dans l'Afrique subsaharienne des années 1980 ou en Asie du Sud-Bangladesh depuis une dizaine d'années⁴.

Selon les récentes études menées par plusieurs chercheurs, la population mondiale devrait passer de 6 milliards d'individus en l'an 2000, à 8 milliards en l'an 2025. De ce fait, la quantité moyenne d'eau douce disponible par habitant et par an devrait donc chuter de 6.600 à 4.800 mètres cubes, une réduction de presque un tiers. Si parallèlement la tendance actuelle à l'augmentation des prélèvements en eau se poursuit, alors entre la moitié et les deux tiers de l'humanité devraient être en situation dite de stress hydrique en 2025, seuil d'alerte retenu par l'Organisation des Nations Unies (ONU) et correspondant à moins de 1.700 mètres cubes d'eau douce disponible par habitant et par an.

1.2. Gestion inconséquente des eaux disponibles

Il existe des formes de pollution qui affectent quotidiennement les personnes. L'exposition aux polluants atmosphériques produit une large gamme d'effets sur la santé, en particulier des plus pauvres, en provoquant des millions de morts prématurées. Ces personnes tombent malades, par exemple, à cause de l'inhalation de niveaux élevés de fumées provenant de la combustion qu'elles utilisent pour faire la cuisine ou pour se chauffer.

À cela, s'ajoute la pollution qui affecte tout le monde, due aux moyens de transport, aux fumées de l'industrie, aux dépôts de substances qui contribuent à l'acidification du sol et de l'eau, aux fertilisants, insecticides, fongicides, désherbants et agro-chimiques toxiques en général. La technologie, liée aux secteurs financiers, qui prétend être l'unique solution aux problèmes, de fait, est ordinairement incapable de voir le mystère des multiples relations qui existent entre les choses, et par conséquent, résout parfois un problème en créant un autre.

Il faut considérer également la pollution produite par les déchets, y compris les ordures dangereuses présentes dans différents milieux. Des centaines de millions de tonnes de déchets sont produites chaque année, dont beaucoup ne sont pas biodégradables : des déchets domestiques et commerciaux, des déchets de démolition, des déchets cliniques,

³ P. BALL, « L'histoire des civilisations et des conflits humains au fil de l'eau », *Le Monde*, 28 janvier 2000, p.25.

⁴ J. MARGAT, « Il faut réduire les gaspillages », *Alternatives économiques* n° 161, juillet-août 1998, pp. 36-37.

électroniques et industriels, des déchets hautement toxiques et radioactifs. La terre, notre maison commune, semble se transformer toujours davantage en un immense dépotoir.

À plusieurs endroits de la planète, les personnes âgées ont la nostalgie des paysages d'autrefois, qui aujourd'hui se voient inondés d'ordures. Aussi bien les déchets industriels que les produits chimiques utilisés dans les villes et dans l'agriculture peuvent provoquer un effet de bioaccumulation dans les organismes des populations voisines, ce qui arrive même quand le taux de présence d'un élément toxique en un lieu est bas. Bien des fois, on prend des mesures seulement quand des effets irréversibles pour la santé des personnes se sont déjà produits.

Ces problèmes sont intimement liés à la culture du déchet, qui affecte aussi bien les personnes exclues que les choses, vite transformées en ordures. Réalisons, par exemple, que la majeure partie du papier qui est produit, est gaspillée et n'est pas recyclée. Il nous revient de reconnaître que le fonctionnement des écosystèmes naturels est exemplaire : les plantes synthétisent des substances qui alimentent les herbivores ; ceux-ci à leur tour alimentent les carnivores, qui fournissent d'importantes quantités de déchets organiques, lesquels donnent lieu à une nouvelle génération de végétaux. Par contre, le système industriel n'a pas développé, en fin de cycle de production et de consommation, la capacité d'absorber et de réutiliser déchets et ordures.

On n'est pas encore arrivé à adopter un modèle circulaire de production qui assure des ressources pour tous comme pour les générations futures, et qui suppose de limiter au maximum l'utilisation des ressources non renouvelables, d'en modérer la consommation, de maximiser l'efficacité de leur exploitation, de les réutiliser et de les recycler.

Aborder cette question serait une façon de contrecarrer la culture du déchet qui finit par affecter la planète entière, mais nous remarquons que les progrès dans ce sens sont encore très insuffisants.

Fort est de constater que le fleuve Congo et ses affluents, font l'objet des pollutions dues aux activités humaines et cela, avec acuité dans des milieux urbains. Cet état des choses, non seulement diminue sensiblement le rôle que doivent jouer ces ressources en eau, mais aussi réduit la qualité et la quantité de celles-ci.

Il suffit de voir les débouchés de plusieurs usines de Kinshasa et des centres extra coutumiers qui jonchent le fleuve Congo et pire encore, l'absence des installations hygiéniques fait qu'on y dépose tout, altérant ainsi sa qualité et multipliant les maladies hydriques – une des sources du sous-développement.

Nous pensons qu'une denrée si rare et importante qu'est l'eau, doit faire l'objet d'une attention personnalisée en vue de lui permettre d'être utile à plusieurs égards dans cet environnement de pénurie et de répartition inégale.

II. LE TCHAD, PAYS DÉSERTIQUE FACE AU RÉCHAUFFEMENT CLIMATIQUE : UN CAS DE FIGURE À HAUT RISQUE

Le bassin hydrographique du lac Tchad touche, sans compter le Tchad lui-même, le Niger, le Cameroun et le Nigeria. L'épuisement de ce grand réservoir en eau douce serait donc une catastrophe naturelle. D'ailleurs, à ce propos, certains experts pensaient déjà que si rien n'était fait, ce lac serait complètement desséché d'ici 2020.

A ce sujet, il importe de noter qu'en 55 ans, il a perdu 90% de la surface qu'il occupait.⁵ Ceux qui résident encore à proximité du lac Tchad observent avec effroi la rapidité avec

⁵ <https://gographiedumondetchad.wordpress.com/2016/12/01/problematique-lassechement-du-lac-tchad/>

laquelle le lac se meurt. Par exemple, le village de Doron Baga, autrefois situé sur la rive, se trouve actuellement à 20 kilomètres du lac.

Aujourd'hui, le lac Tchad couvre moins de 10 % de la surface qu'il occupait au début des années 1960, et ce, à cause notamment d'une mauvaise gestion des ressources hydriques et des déficits pluviométriques des décennies passées dont les effets combinés ont fini par provoquer de sérieuses sécheresses aggravées par le déboisement sauvage.⁶

À propos des causes de ce désastre, ce lac est surexploité et la population n'y fait pas suffisamment attention. Pourtant, l'insécurité alimentaire, les conflits internes, le terrorisme, les déplacements de population constituent déjà de sérieux défis. Les conséquences de l'assèchement total seraient cruelles, il n'y aurait plus de possibilités de pêcher, plus d'agricultures de vivrière, plus d'élevage et surtout plus de source d'eau potable.⁷ En nous résumant, retenons trois types de conséquences : économiques, environnementales et les conséquences sur la population humaine.⁸

Face à ce qui précède, le transfert des eaux sert d'alternative unique et la rivière Oubangui-Sangha semble être la provenance de rêve. Le présent article est circonscrit autour des violents conflits entre éleveurs et fermiers pour l'eau et les pâturages. Commençons par l'agriculture.

2.1. Agriculture à base d'une irrigation à outrance

Le risque d'une pénurie d'eau douce existe donc bel et bien⁹ dans divers Etats, mais pour le Tchad et les Etats du Sahel, la pénurie est une actualité qui fait rage.

Lorsque nous analysons la situation des Etats du Sahel et du Tchad, nous comprenons que les problèmes majeurs en matière d'eau douce et d'alimentation humaine sont posés par *l'irrigation*, car pour nourrir toute la population de notre planète, la productivité agricole devra fortement augmenter. Alors que l'irrigation absorbe déjà aujourd'hui 70 % des prélèvements mondiaux, une consommation jugée très excessive, celle-ci devrait encore augmenter de 17 % au cours des 20 prochaines années. Le facteur déterminant de l'approvisionnement futur de l'humanité en eau douce sera donc le taux d'expansion de l'irrigation. Autrement dit, seule une nette amélioration de la gestion globale de l'irrigation permettra réellement de maîtriser la croissance de la consommation¹⁰.

Le cas de figure mis en exergue dans la présente communication est la RD Congo et le Tchad. Ici, il est donc question de comprendre le rôle que le Congo doit jouer face à la situation de pénurie d'eau qui bat le record au Tchad tel que précisé ci-haut. Sachant que la RD Congo occupe une place prépondérante dans le Bassin du Congo-Oubangui-Sangha.

Mais par ailleurs, les Etats riverains dudit Bassin devraient tirer la sonnette d'alarme et comprendre l'importance des Ressources en eau dudit Bassin car, avoir accès à l'eau est devenu un enjeu économique puissant à l'échelle planétaire qui pourrait devenir, dans le 21ème siècle courant, l'une des premières causes de tensions internationales.

En sus, nous constatons que les contentieux à propos de l'eau sont nombreux à travers le monde, notamment le transfèrement des eaux de la rivière Oubangui de la RDC vers le lac Tchad qui est au centre des négociations qui suscite plusieurs tensions entre les parties

⁶ Alliance des Ecologies Congolais (AEC), « Réflexion le 07 mai 2014 autour de la problématique relative au transfèrement des eaux du fleuve Congo ou de ses affluents pour le renflouement du lac Tchad », 05 mai 2014.

⁷ L. USIGBE, De la sécheresse aux crises dans le bassin du lac Tchad, <https://www.un.org/africarenewal/fr>,

⁸ Idem

⁹ www.mémoireonline.com/sommaires/droit-sciences-politique.html, consulté le 05 juin 2020.

¹⁰ A. BENZA, La Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha « CICOS » face aux enjeux géopolitiques : regard sur la gestion des ressources en eau, thèse de Doctorat en Relations Internationales, Université de Kinshasa, 2022.

prenantes avec l'appui de certaines structures de la région. Déjà, le changement climatique entraîne plusieurs dégâts dans le Bassin du Congo et si cette optique n'est pas qualifiée dans le sens de résolution des problèmes y relatifs, alors les Etats riverains dudit Bassin risqueraient de perdre une grande partie de leur Esperance de vie causée par la disparition de la Ressource Eau.

Si historiquement, l'eau a été un facteur de localisation des populations, la géographie humaine ne coïncide plus aujourd'hui avec la géographie de l'eau. Le développement démographique et les variations climatiques ont été beaucoup plus forts en Afrique Saharienne, en Afrique de l'Est et Australe que ces régions sont en situation de pénurie avec moins de 1000 m³/habitant/an. Ces mêmes régions sont menacées de stress hydrique au cours des prochaines années.¹¹

2.2. Carence excessive de pâturage pour des populations à culture d'élevage¹²

Comme d'aucuns le savent, l'élevage est une activité importante dans les économies des pays du bassin du lac Tchad : il contribue pour plus de 18% à la formation du Produit intérieur brut (PIB) et constitue une source importante de revenu pour près de 87% de la population de la sous-région¹³. Cette contribution fait du pastoralisme l'un des moyens les plus sûrs de lutte contre la pauvreté et l'insécurité alimentaire, en raison de son apport en termes de création d'emplois, de revenus en milieu rural et de protéines dans l'alimentation.

Le pastoralisme en vigueur dans la sous-région est du type traditionnel, avec un cheptel abondant, pouvant être estimé en plusieurs millions de têtes de bovins, d'ovins et de caprins. Dans ce système de production, la conduite des cheptels aux pâturages et la pratique de la transhumance sont les deux principales voies d'alimentation des bétails.

De façon générale, face à la rareté des pâturages, dans les pays sahéliens, les éleveurs recourent de manière permanente à la transhumance dont le mouvement part de l'intérieur de la sous-région du Lac Tchad vers les bassins du Sud les plus arrosés. Ainsi, la transhumance est considérée comme un mouvement saisonnier et même annuel d'éleveurs avec leurs cheptels à la recherche des pâturages et de l'eau dont la finalité est de sécuriser les troupeaux face à la variabilité des ressources pastorales¹⁴.

La pratique de la transhumance constitue, pour la majorité des éleveurs des pays du bassin du Lac Tchad, une stratégie efficace d'adaptation aux aléas climatiques qui engendrent la rareté des pâturages. Elle demeure un système d'exploitation opportuniste face aux défis d'accès à l'eau et aux fourrages pendant les saisons de sécheresse, en tirant partie de la diversité écologique et de la complémentarité entre les différentes zones agro-climatiques de la région.

Dans le même cadre, Tubiana et al. font ressortir le fait que « la rapidité avec laquelle se manifestent les changements climatiques impose l'option de l'adaptation comme stratégie relevant du réalisme et de l'évidence. Etant donné l'incertitude de l'évolution du climat, émigrer vers le centre du continent africain, donc le Bassin du Congo, est une véritable adaptation aux changements climatiques qui deviennent, pour les éleveurs, le

¹¹ MUSENGE G. MWANZA, « L'eau face à ses défis en RDC : Alternative pour le développement durable de l'Afrique », in *Annales de la faculté des Sciences*, numéro spécial, PUK, 2008, p.15.

¹² J.-P. NEMOYATO BAGEBOLE, « Transhumance des éleveurs *mbororo* vers le bassin de l'Uélé. Défis et enjeux de sécurité alimentaire en RD. CONGO », in *Revue Internationale des Dynamiques Sociales*, Kinshasa, novembre-décembre 2022, sous-presse

¹³ FAO et CIRAD, *Dynamiques et Facteurs des migrations au Sud du Sahara*, cité par R., TSHIMANGA, M., BISA et B., LUTUTALA, *Nexus, Climat-Eau-Migrations-Conflicts dans le bassin du Congo*, Paris, Ed. Esperance, 2022, p203.

¹⁴ R., TSHIMANGA et al, *Op.cit.*, p204.

plus grand défi de l'histoire. Cela constitue à la fois un mécanisme de survie et une anticipation par rapport aux perturbations vécues et futures qui augmentent de façon permanente la vulnérabilité des populations et des activités auxquelles elles s'adonnent. On constate cependant une modification des parcours de transhumance qui laisse penser à une option écologique inévitable¹⁵ ».

Il s'en suit donc que l'intensité des mouvements des éleveurs transhumants est devenue plus importante et les séjours dans les zones d'accueil Sud-sahéliennes deviennent de plus en plus longs. C'est notamment le cas des éleveurs peuls, communément appelés "Mbororo", dont les vagues de migrations dans le Bassin du Congo ont débuté depuis les années 2000 et deviennent *une source grandissante de conflits entre transhumants et autochtones*. Ainsi se pose cette question : est-ce que la présence de plus en plus massive et irrégulière de ces éleveurs dans la partie Nord-Est de la RD. Congo affecte-t-elle directement et de façon inquiétante le système de production agricole ? Nonobstant les possibilités de l'augmentation de l'offre des produits d'élevage, y a-t-il risque de l'insécurité alimentaire à craindre ?

Comme nous le savons bien, le Lac Tchad est une vaste cuvette d'eau douce située entre le Sud du désert de Sahara et le Nord du Bassin du Congo. La fertilité des terres, la présence de l'eau, l'intensification des migrations et des mobilités sont autant d'éléments favorables à la diversification des activités notamment agricole, élevage au sein de cette sous-région.

Cependant, à la suite des variations saisonnières importantes du lac qui ont entraîné l'irrégularité des inondations de la cuvette et y ont rendu les conditions de vie particulièrement difficiles pendant longtemps, les éleveurs transhumants étaient contraints d'effectuer avec leurs troupeaux, des déplacements itinérants à la recherche des ressources hydriques et fourragères disponibles.

En plus du tarissement du Lac Tchad, s'ajoute l'insécurité causée par la secte islamique Boko-Haram dans cette sous-région, caractérisée par les agressions et vols du bétail et la destruction des exploitations agricoles.

De même, les conflits successifs en RCA qui opposent les Anti-Balaka (chrétiens et majoritaires) et les Séléka (musulmans et minoritaires) autour du pouvoir politique et le contrôle du territoire national, alimentent les mouvements transfrontaliers, notamment la transhumance des éleveurs Mbororo vers le Bassin de l'Uélé¹⁶.

Ce peuplement assimilé à un caractère itinérant, temporel, provisoire risque pour ne pas dire est, provisoirement définitif ou définitivement provisoire. C'est une source redoutable des conflits, l'histoire de l'Afrique nous l'enseigne de façon éloquente. Pensons ici, entre autres, à la situation à l'Est de la RDC avec son voisin, le Rwanda. Là n'est pas le propos au centre de la présente publication.

¹⁵ TUBIANA L.F et al, *Anticiper pour s'adapter, le nouvel enjeu du changement climatique*, France, Pearson Education, 2010 cité par R., TSHIMANGA et al, op.cit., p205.

¹⁶ J., OMASOMBO et al, *Bas-Uélé : Pouvoirs locaux et économie agricole*, Tervuren, Musée royal, 2014, p.330.

III. RD. CONGO ET SES LIMITES RÉELLES VIS-À-VIS DES ATTENTES DU TCHAD

Comme déjà annoncé plus haut, la rivière Oubangui-Sangha fonde tous les espoirs face au drame Tchadien. Malheureusement, cette source n'est pas non plus à l'abri des conséquences du réchauffement climatique.

En effet, le changement climatique ne cesse de causer des dégâts dans l'ensemble du Bassin du Congo. Avec une évaporation libre, le bassin de l'Oubangui perd plus d'eau quand simultanément les précipitations baissent, l'évapotranspiration libre de 243 à 325 mm par jour, grâce à la forêt et à la tourbière, et ce, les valeurs en perpétuelle décroissance.¹⁷

D'ailleurs, pour preuve, il est également constaté que depuis la nuit de temps, la rivière Oubangui n'a plus assez d'eau et sa navigabilité est passée de 12 sur 12 à 4 mois seulement l'an – une vitesse extrêmement dangereuse et susceptible de créer le chaos total dans le grand espace du Bassin.

De façon très objective, l'Oubangui connaît des stress hydriques avec la diminution de son débit de 6000 m³/s en 1999 à 3000 m³/s en 2018 ; aussi, partant d'une forêt dense de 65 % de biomasse végétale à une forêt claire très dégradée de 37% de biomasse en 2018 ; le ratio horaire d'énergie libérée reçue du soleil dans le bassin Oubangui-Sangha est d'ordre de 7 à 12%, donc le milieu absorbe des rayons lumineux grâce à la tourbière – principal élément régulateur de l'équilibre climatique.¹⁸

Notons enfin que le changement climatique influe sur la quantité des eaux du Bassin du Congo, sans oublier que la demande en consommation augmente proportionnellement à la croissance démographique ; entre-temps, le processus de régénération automatique des ressources en eau du Bassin du Congo, n'est normal que lorsqu'il y a un équilibre climatique.

CONCLUSION

La présente étude se veut une force de propositions pour les autorités régionales et vise à susciter des discussions autour des aspects clés de cette donne régionale. Bien que nous considérions qu'oser déprimer le Bassin du Congo de ses eaux et forêts, reviendrait à ôter la terre de ses moyens de défense contre le changement climatique impitoyable, car l'humanité sans la R.D Congo riche en eaux, forêts et tourbières, sera comme un malade sans anticorps agonisant en fin de vie.

Mais par ailleurs, les Etats riverains du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha devraient tirer la sonnette d'alarme et comprendre l'importance des Ressources en eau dudit Bassin, car répétons-le, une fois de plus, avoir accès à l'eau est devenu un enjeu économique puissant à l'échelle planétaire qui pourrait devenir, dans le 21^{ème} siècle courant, l'une des premières causes de tensions internationales.

De nos jours, des analystes militaires avancent l'idée que de prochaines guerres pourraient avoir l'eau pour mobile. *Nous prendrons les eaux du fleuve Congo, de gré ou de force* », avait déclaré à ce propos en 2016, Idriss Déby de triste mémoire, ex Président tchadien.¹⁹

Pour anticiper et éviter des affrontements souvent meurtriers, nous devons nous convaincre que les ressources en eau dans le monde se raréfient et se dégradent suite aux activités anthropiques et constituent de nos jours un des facteurs très déterminants de relations interétatiques post guerre froide, qu'il faille gérer avec dextérité et considérer sous ses angles de solvabilité et de sociabilité.

¹⁷ *Idem*

¹⁸ BENZA A., *Op.Cit.*.

¹⁹ KONGO, R., « Transfert des eaux du fleuve Congo, un danger pour la RDC », in *Potentiel*, 2021, p.142.

En plus, il faut retenir que les régimes juridiques des Bassins hydrographiques peuvent aussi être à la base des conflits entre les Etats partageant un Bassin transfrontalier dès lors que les uns et les autres se fondent sur le régime de souveraineté territoriale limité et celui d'intégrité territoriale absolue.

De ce qui précède, n'oublions pas que les Etats ont un droit illimité sur les ressources naturelles se trouvant sur leurs territoires et pouvant donc en disposer librement afin de promouvoir leur développement. En outre, ne perdons pas de vue le principe dominant aujourd'hui qui est celui du partage de la ressource, nécessitant le compromis que A. Benza nomme *solidarité interétatique* en matière de ressources aquatiques, prises ici sous le label de la *réorientation de l'hydro-virtualité*.

Somme toutes, il s'avère que les Etats du Sahel, mais surtout le Tchad, désirent ardemment les ressources en eau du Bassin du Congo qu'ils considèrent comme voie de sortie à leurs crises hydriques. Et cela s'est manifesté par plusieurs études menées en vue de la faisabilité du processus de transfèrement de ces dernières vers leurs Bassins.

Voilà pourquoi, face à cette réalité, il appert que les Etats-membres du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha soient conséquents en utilisant rationnellement les compétences dont ils disposent en la matière, en vue de réagir en responsables et ne pas subir les événements. Et cela n'est possible que grâce à des politiques hydriques internes adéquates et réalistes.

BIBLIOGRAPHIE

- Alliance des Ecologies Congolais (AEC), « Réflexion le 07 mai 2014 autour de la problématique relative au transfèrement des eaux du fleuve Congo ou de ses affluents pour le renflouement du lac Tchad », 05 mai 2014.
- BALL P., « L'histoire des civilisations et des conflits humains au fil de l'eau », in *Le Monde*, 28 janvier 2000.
- BENZA, A., La Commission Internationale du Bassin du Congo-Oubangui-Sangha « CICOS » face aux enjeux géopolitiques : regard sur la gestion des ressources en eau, thèse de Doctorat en Relations Internationales, Université de Kinshasa, 2022
- FAO et CIRAD, *Dynamiques et Facteurs des migrations au Sud du Sahara*, cité par R., TSHIMANGA, M., BISA et B., LUTUTALA, *Nexus, Climat-Eau-Migrations-Conflits dans le bassin du Congo*, Paris, Ed. Esperance, 2022.
- KONGO R., « Transfèrement des eaux du fleuve Congo, un danger pour la RDC », in *Potentiel*, 2021.
- MARGAT J., « Il faut réduire les gaspillages », in *Alternatives économiques*, n° 161, juillet-août 1998.
- MUSENGE MWANZA G., « L'eau face à ses défis en RDC : Alternative pour le développement durable de l'Afrique », in *Annales de la faculté des Sciences*, numéro spécial, PUK, 2008.
- NEMOYATO BAGEBOLE J.-P., « Transhumance des éleveurs *mbororo* vers le bassin de l'Uélé. Défis et enjeux de sécurité alimentaire en RD. CONGO », in *Revue Internationale des Dynamiques Sociales*, Kinshasa, novembre-décembre 2022, sous-
presse
- OMASOMBO TSHONDA J., et al, *Bas-Uélé : Pouvoirs locaux et économie agricole*, Tervuren, Musée royal, 2014.
- SHOMBA KINYAMBA S. (sous-dir), *Contingences sociales en République Démocratique du Congo. Etude de quelques expériences ciblées*, Paris, L'Harmattan, 2022.
- SHOMBA KINYAMBA S. (sous-dir), *Quelques singularités congolaises. Enjeux, compromis et reconfiguration sociale*, Paris, L'Harmattan, 2019.

- SHOMBA KINYAMBA S. (sous-dir), Etude sur la pollution de l'air à Kinshasa, Kinshasa, éd. M.E.S., 2019.
- TUBIANA L.F et al, *Anticiper pour s'adapter, le nouvel enjeu du changement climatique*, France, Pearson Education, 2010
- www.memoireonline.com/sommaires/droit-sciences-politique.html
- www.youmatter.world/fr/definition/definition-rechauffement-climatique/